

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 08 JUIN 2020.



Présents : Mmes : AVEZARD Brigitte, BAUDUIN Chloé, LE HARDY Nathalie, MASSON Séverine, PERRENOUD Linda, RINGUEDE Maggy et SCHROEDER Marie-Lise.

MM : BEZY Tony, DARMOIS Jean-François, DAVY Guillaume, DELAGE Jean-Michel, HARARI Philippe, JUBLOT Alain, LEFRANC Jean-Claude et MOUA Daniel.

Mme BAUDUIN Chloé est nommée secrétaire de la séance.

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 23 mai 2020.

Ouverture de la séance à 18h35

Les délibérations suivantes ont été entérinées :

- ⇒ Constitution des différentes commissions communales
- ⇒ Election des membres de la commissions d'appel d'offres
- ⇒ Nomination de référents sécurité routière
- ⇒ Nomination de délégué à la commission locale d'information du CNPE de DAMPIERRE
- ⇒ Nomination d'un correspondant défense et sécurité civile
- ⇒ Nomination d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au CFA EST- LOIRET
- ⇒ Nomination d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au SMPG
- ⇒ Nomination d'un délégué « élu » et d'un délégué « agent » au CNAS
- ⇒ Nomination des commissaires titulaires et suppléants à la commission des impôts directs CCID
- ⇒ Fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS
- ⇒ Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS
- ⇒ Obligation de dépôt de déclaration préalable à l'édification d'une clôture et pour les travaux de ravalement de façade sur l'ensemble du territoire communal
- ⇒ Obligation de dépôt du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal
- ⇒ Instauration du droit de préemption urbain sur le territoire de la commune
- ⇒ Vote des taux des taxes locales 2020
- ⇒ Vote des subventions 2020 aux associations et services extérieurs
- ⇒ Appel de fonds d'aide aux jeunes 2020
- ⇒ Convention de mise à disposition de service
- ⇒ Transmission des convocations et procès-verbaux de conseil et de commission par voie électronique

Informations sur les décisions et actions du Maire dans le cadre de ses délégations

- Les réunions parents d'élèves / écoles et mairie se poursuivent afin d'évoquer les mesures mises en place dans le cadre de la crise sanitaire. La collectivité doit faire face à des contraintes de personnel et à l'achat de produits spécifiques.
Mme Avezard déplore des annonces gouvernementales arrivants au « compte- goutte » et parfois contradictoires les unes avec les autres.
M. Delage s'interroge sur comment maintenir des règles sanitaires dans l'éventualité d'une réouverture totale de l'école, de la cantine et de la garderie.
- Dates des prochains conseils municipaux
- Rassemblement « Vie et Lumière » : M. le Maire informe que l'association « Vie et Lumière » projette de se rassembler sur sa propriété de Nevoit du 20 au 27 septembre prochain. Dans le contexte actuel, il est pour lui inconcevable d'imaginer un tel rassemblement évalué à 10 000 personnes.
M. Davy s'interroge quant au maintien des obligations sanitaires pendant ce rassemblement.
Mme Ringuedé évoque le squat par les gens du voyage à côté de la salle polyvalente.

Tour de table / Questions diverses

La séance est levée à 20h45.

Le Maire, Jean-François DARMOIS.